



NOËL AVANT L'HEURE POUR LES ANCIENS

Sommaire

ÉDITO DU MAIRE / 3

TOUT IMAGE ACTUALITÉS MUNICIPALES / 4-5

ACTUALITÉS MUNICIPALES

- 6 VÉGÉTALISATION DE L'ÉCOLE VOLTAIRE,
- 7 RESTAURATION SCOLAIRE : PERMIS DE BONNE CONDUITE,
- 8 VISITE DE QUARTIER : SAPHIR & DIAMANT,
- 9 RECENSEMENT ET ENQUÊTE FAMILLE
- 10 CONSEIL MUNICIPAL,
- 11 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATION,
- 12 . CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE, . 23255€ POUR LE LIGUE CONTRE LE CANCER,
- 13 NOËL AVANT L'HEURE POUR LES ANCIENS,

SÉCURITÉ - CIVILITÉ

- 14 LE BON USAGE DES TROTTINETTES,

ÉCONOMIE - COMMERCE

- 15 . RENCONTRES ÉCONOMIQUES, . LE GARAGE LÉAL,

RETOUR VERS LE PASSÉ

Noël et les fameuses classes de neige ! Que de souvenirs pour de nombreux Portois ! Nous sommes ici à la station de ski de La Jarjatte, à Lus-la-Croix-Haute, en 1975. Certains se reconnaîtront peut-être ?

ÉCONOMIE - COMMERCE

- 16 ROMANAT AUTOMOBILES / SMJ LOCATIONS,
- 17 . FRENCH & PADEL, . ALL IN PADEL,

VALENCE ROMANS AGGLO

- 18 PISCINE LABEL TOURISME ET HANDICAP,

SANITAIRE - SOCIAL

- 19 . DANIÈLE BERTHONNET, . ATELIERS : CUISINE - SOMMEIL - SOPHROLOGIE, . ATELIERS : L'ESTIME DE SOI

CULTURE - ANIMATION

- 20 . EXPOSITION ÉCOLE MUNICIPALE D'ART, . NOËL EN FÊTE,
- 21 . PATRICE DELHOUME, . MÉDIATHÈQUE, . TRAIN THÉÂTRE & TRAIN CINÉMA,

SPORTS - LOISIRS

- 22 RETOUR SUR LE TÉLÉTHON PORTOIS,
- 23 . PRÉSENTATION DU NOUVEAU SITE WEB AUX ASSOCIATIONS, . LA PÉTANQUE CHEMINOTE PORTOISE : NOUVEAU PRÉSIDENT,
- 24 . ENTRAÎNEMENTS AU BMX AVEC LE VICE-CHAMPION OLYMPIQUE, . LABEL OR POUR LE JUDO JUJITSU TAÏSO,

TOUT IMAGE VIE ASSOCIATIVE / 25,

LA CANOPÉE MJC-CENTRE SOCIAL

- 26 INFOS,

AGENDA DU MOIS / 27

LIBRE OPINION / 28-29

BLOC NOTES / 30-31



Édito

Il m'est difficile en cette fin d'année de ne pas vous faire partager l'inquiétude des élu(e)s de proximité que sont les maires.

L'incertitude budgétaire, issue de l'incapacité de nos élites politiques à prendre les bonnes décisions pour infléchir la spirale infernale dans laquelle nous sommes, est tout simplement inconcevable.

Alors, comment devons-nous prévoir cet avenir que nous désirons tous et de tous nos vœux notamment en cette fin d'année ?

Comment répondre à ce besoin grandissant de meilleure qualité de vie de notre population ?

Comment accompagner la mutation en cours de notre société ?

Nous avons besoin de lignes directrices, sûres et claires, qui ne changent pas sous le coup d'injonctions dont la seule volonté de leurs auteurs est d'arriver au chaos !

Arrêtons de nous faire peur.

Chacun d'entre nous est capable de comprendre avec des mots justes, sans langue de bois, j'en suis intimement persuadée.

Mais de grâce, que l'État arrête de nous faire croire au Père Noël.



Geneviève GIRARD
Maire de Portes-lès-Valence
Conseillère départementale

Que l'État nous laisse le peu de moyens qu'il nous reste pour continuer à donner le meilleur de nous, pour imaginer Portes-lès-Valence de demain avec des services toujours plus engagés pour notre commune.

Gardons cette lucidité qui nous guide et toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Nous vous donnons rendez-vous en 2025.

Bien Cordialement
A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Geneviève Girard', written in a cursive style.

400 PLANTES

AU PIED DU PIN SYLVESTRE

Planté fin novembre 2023, le pin sylvestre de la place de la mairie vient d'être agrémenté de 400 plantes vivaces, achetées chez un producteur local. Une belle réalisation du service des espaces verts qui fleurira tout au long de l'année.



DÉCONSTRUCTION DU BAR DU CENTRE

Les travaux de déconstruction du Bar du Centre sont quasiment terminés. Photo de gauche prise le 13 novembre dernier par une riveraine, et ci-dessous, le 6 décembre.



LES ANNIVERSAIRES DU CLUB AMBROISE CROIZAT

Deux fois par an, les adhérents du club se retrouvent pour partager un moment convivial. Le 14 novembre, tous ceux nés entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre ont reçu une boîte de chocolats ou une bouteille de vin, en présence des adjointes, Stéphanie Houset et Sabine Tauleigne, ainsi que du conseiller municipal, Philippe Millot.



LES FÊTES DE NOËL APPROCHENT !

Portes-lès-Valence scintille aux couleurs de Noël ! Les enfants peuvent dès à présent poster leur courrier au Père Noël et faire un petit tour dans le parc illuminé sur la place de la mairie.

COLLECTE POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE

La traditionnelle collecte au profit de la Banque alimentaire a eu lieu les 22 et 23 novembre. Pendant deux jours, les bénévoles du CCAS, ici en compagnie de Sabine Tauleigne, adjointe aux affaires sociales, se sont relayés à l'entrée du magasin Auchan, du centre commercial Les Arcades.



LES POLICIERS MUNICIPAUX

À LA RENCONTRE DU MAIRE

Jeudi 5 décembre, le maire, Geneviève Girard, a rencontré l'ensemble des policiers municipaux de la ville, pour évoquer les évolutions statutaires de leurs nombreuses missions.



Actualités Municipales

Groupe scolaire Voltaire Des cours végétalisés

Le 21 novembre, les élèves du groupe scolaire Voltaire se sont tous métamorphosés en jardiniers en herbe. Pour l'occasion, les agents du service des espaces verts ont joué le rôle de professeurs et leur ont fait découvrir ce végétal si complexe qu'est l'arbre. Le rôle

des racines, des branches et du tronc, mais aussi comment planter les arbres. La leçon grandeur nature a particulièrement plu aux enfants !

Après le décaissage de 560m² de goudron, l'apport de terre et de gazon durant l'été, il

s'agissait cette fois de planter une quinzaine d'arbres, des plantes aromatiques et un jardinet. Accompagné par le maire, Geneviève Girard et les adjoints, Daniel Grousson et Corine Arzac, Laurent Sagnard, responsable du service des espaces verts, a souligné que les essences n'ont pas été choisies au hasard : végétaux à fruits et allergènes ont été écartés au



profit d'un ensemble de variétés colorées, aux feuillages diversifiés et résistant au réchauffement climatique.

Ce programme s'inscrit dans le cadre de la végétalisation entamée en 2022 à l'école Fernand Léger et poursuivie en 2023 à l'école Joliot Curie.

Restauration scolaire

À quoi sert le nouveau permis de bonne conduite ?

C'est une nouveauté de la rentrée 2024, un permis de bonne conduite a été mis en place sur les temps de restauration des écoliers. Il s'agit d'un outil pédagogique pour permettre aux animateurs de la restauration scolaire de sensibiliser les enfants au respect de règles... qu'ils ont parfois tendance à oublier !

Le fonctionnement de ce permis de bonne conduite repose sur la même logique que le permis de conduire. Chaque enfant dispose de 12 points et son solde diminue en cas de non-respect des consignes. Une mauvaise parole ou un mauvais geste envers un camarade ou un animateur (insulte, moquerie ou bousculade) coûte 4 points, lancer de la nourriture, c'est 3 points, courir dans les escaliers ou les couloirs, 2 points... L'originalité de ce permis, c'est aussi que les écoliers ont la possibilité de récupérer des points. Un enfant présente des excuses sincères ? C'est 1 point de plus sur son permis. Il propose une petite action de réparation comme animer un jeu ou décorer la salle de restauration ? Voilà 2 points de plus dans l'escarcelle... Les animateurs sont évidemment présents pour suggérer des actions positives.

Un permis constructif plutôt que répressif

Conçu avant tout comme un outil constructif plutôt que répressif, ce permis de bonne conduite aide les animateurs à faire prendre conscience aux enfants de la nature de leur acte... Et l'importance de la réparation ! Il permet ainsi d'accompagner les plus jeunes en valorisant les bons comportements. Ce permis de bonne conduite a vocation à rester un outil permettant le bon fonctionnement des temps de restauration scolaire et les parents ne sont pas systématiquement informés des pertes de points. Toutefois, lorsque le cadre est enfreint trop souvent ou trop gravement, les parents sont avertis par un courrier afin qu'une solution soit trouvée.



Le permis de bonne conduite vient compléter le guide des bonnes pratiques distribué aux élèves portois en début d'année scolaire et affiché dans les restaurants scolaires. Le permis et le guide sont consultables sur l'espace famille, le portail numérique des parents d'enfants inscrits à la restauration scolaire. Ils doivent permettre de faciliter le travail des 51 agents en charge de la restauration qui interviennent en tant qu'acteur éducatif et veillent au bien vivre ensemble.

Visite de quartier

Revitaliser le centre-ville

Les habitants des immeubles Le Saphir et Les Diamants, ainsi que les commerçants des Arcades étaient conviés à une visite de quartier samedi 9 novembre.

Exceptionnellement, la visite de quartier du samedi 9 novembre a eu lieu... en mairie. Il suffisait de regarder par les fenêtres pour apercevoir la plupart des rideaux fermés des commerces du centre commercial Les Arcades. L'avenir du site a en effet fait l'objet de l'essentiel des débats. Avec à ses côtés une grande partie des adjoints et des conseillers municipaux, le maire, Geneviève Girard, a longuement évoqué sa volonté de revitaliser les Arcades et avec, tout le centre-ville.

Si une réflexion est bien en cours, aucun projet n'est pour l'instant lancé pour ce centre commercial qui a la particularité d'être géré par la commune. La volonté de la municipalité est de redynamiser le quartier en ramenant de la population par une densification de l'habitat. « L'idée est de lancer un



appel à projet avec pour objectif de redonner de la vie à un quartier qui s'essouffle » a indiqué le maire. Quoiqu'il en soit, « le centre commercial n'a pas vocation à rester municipal »

Projet indirectement lié à celui des Arcades, le devenir du gymnase Delaune a aussi été évoqué lors de la réunion. Le bâtiment a été vendu à un promoteur immobilier, SDH (Société Dauphinoise de l'Habitat), qui va le raser avant de construire 26 logements premiums en accession à la propriété avec, au rez-de-chaussée, des commerces. Les magasins qui s'installeront dans ce nouvel espace ne sont pas encore connus « mais les commerces des Arcades seront prioritaires pour y obtenir un local » a indiqué le maire. À noter que le parking à côté de la piscine sera refait après les travaux.



La sécurité en question

La fréquentation de la place de la mairie en soirée a été au centre des questions des riverains. Si certains notent que la police nationale et la police municipale passent régulièrement, d'autres ont fait part de leur sentiment d'insécurité. Après avoir rappelé que l'effectif de la police municipale est de 10 agents plus une secrétaire, Geneviève Girard a souligné que la sécurité est avant tout une compétence de l'État et donc de la police nationale.

La Ville est équipée de 109 caméras, toutes reliées au commissariat de Valence. En moyenne, elles font l'objet de 150 réquisitions par an et permettent de résoudre de nombreuses affaires.

Recensement mode d'emploi

**Du 16 janvier au 22 février,
une partie de la population portoise
sera recensée.**

À partir du 16 janvier, les agents recenseurs mettront un courrier dans les boîtes aux lettres des foyers concernés. Ces derniers recevront ensuite la notice internet pour effectuer le recensement en ligne. Sinon, les formulaires papier seront remis ultérieurement à l'occasion d'un second passage pour les personnes qui n'utilisent pas internet.

Le recensement est obligatoire. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires qui ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant à Portes-lès-Valence. Ses résultats déterminent notamment la participation de l'État au budget de la commune. Il permet également d'ajuster l'action publique aux besoins de tous, en matière d'équipements collectifs et de moyens de transport à développer.



ENQUETE FAMILLES

**Cette année,
vous serez peut-être
aussi concernés
par l'enquête Familles**

En 2025, une courte enquête visant à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire complètera le recensement : à quel âge devient-on parent ou grand-parent ? Comment vivent les enfants de parents séparés ? Combien de personnes n'ont jamais vécu en couple ?

Certains quartiers de notre commune ont été tirés au sort pour y répondre. Si votre logement en fait partie, l'agent recenseur vous remettra ou vous déposera une notice présentant l'enquête avec toutes les informations utiles pour y répondre.

Vos données sont anonymes, vos réponses sont confidentielles. Elles sont utilisées uniquement à des fins d'études statistiques.

Répondre à l'enquête Familles est simple et rapide. La réponse se fait sur papier ou sur internet, selon ce que vous aurez choisi pour le recensement.

Pour en savoir plus sur l'enquête Familles, rendez-vous sur insee.fr.



Actualités Municipales

150 000 € de subventions aux associations

Lundi 18 novembre, le conseil municipal a été consacré en partie aux votes des subventions aux associations.

Présentées successivement par Lilian Chambonnet, adjoint à la culture, à l'animation et à la communication, Stéphanie Housset, adjointe aux sports et Corine Arzac, adjointe à l'enseignement, à l'enfance et à la jeunesse, les quatre premières délibérations avaient pour objet les subventions aux associations. 42 d'entre elles (associations sportives, culturelles, diverses et liées au sport scolaire) ont reçu au total près de 150 000 €. À ce chiffre, il convient d'ajouter la subvention d'équilibre de 390 000 € attribuée à la MJC.



FLASH CODE
Retrouvez la
vidéo complète du
conseil municipal
sur le site de la ville



LE DISPOSITIF TOP DÉP'ART

Les conseillers municipaux ont approuvé le renouvellement de la convention d'affiliation au dispositif Top Dép'Art proposé par le Département de la Drôme. Dorénavant, les collégiens peuvent régler leur adhésion à l'École Municipale d'Art

avec le dispositif Top Dép'Art. Top Dép'Art, c'est un crédit de 20 € pour l'achat de matériel sportif ou d'entrées dans des établissements culturels et sportifs (cinéma, théâtre, piscine...), de 25 € pour adhérer à un club sportif ou culturel et

de quatre places pour un spectacle, une activité nature ou un match d'un club de sport professionnel drômois.

*Pour obtenir la carte
Top Dép'Art : ladrome.fr*

EN BREF

► Cession de parcelles

Trois parcelles, pour un total d'environ 1600m², et situées en ZA de Morlon, ont été cédées dans l'objectif d'y créer un bâtiment à usages d'activités.

► Modifications des statuts de Valence Romans Agglo

Elles portent sur l'ajout en compétence facultative de la prise en charge du versement de la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours et sur l'extension de la compétence voirie - mobilier urbain.

► Dérogation au repos dominical

Les conseillers municipaux de la majorité ont décidé de porter à 12, maximum autorisé par la loi, le nombre de dimanches pour lesquels le maire pourra accorder une dérogation. Celle-ci ne concerne pas les commerces de bouche. De fait, a précisé le maire, Geneviève Girard, cette dérogation ne concerne que le magasin Intersport.

Subventions aux associations :

Un barème juste et équitable

Lors du conseil municipal du 18 novembre (➡ p 10), les conseillers municipaux ont adopté les délibérations relatives aux subventions aux associations. Chaque année, celles-ci déposent un dossier de demande de subvention dont l'attribution dépend d'un barème impartial, équilibré et prenant en compte de nombreuses spécificités.

Stéphanie Huset
adjointe
aux associations
sportives



« Ce système de points, mis en place depuis 10 ans, est reconnu par les clubs extérieurs. Il évolue au fil du temps et nous avons ainsi ajouté le respect de l'environnement dans les critères. Je suis fière de soutenir notre vivier d'associations dynamiques. »

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Elles sont calculées sur la base de 10 critères et permettent d'attribuer un certain nombre de points. Le point vaut 5,10€.

- 1 **Le nombre de licenciés.** Le but est de favoriser les associations ayant des adhérents Portoïis, tout en prenant en compte le nombre d'adhérents non Portoïis.
- 2 **Le nombre de jeunes de moins de 16 ans.**
- 3 **L'encadrement sportif.** Le critère tient compte du nombre d'encadrants et de leur qualification.
- 4 **Le niveau sportif.** Objectif : récompenser les résultats individuels

- ou collectifs, masculins et féminins. Cette donnée prend en compte le nombre de licenciés de la discipline au niveau national et les résultats du club lors de compétitions régionales, nationales et internationales.
- 5 **La participation à la vie locale.** Les clubs sont récompensés pour leur participation à des événements portoïis comme, le Corso, Octobre Rose, le Téléthon, le forum...
 - 6 **Aide aux frais de transport.**

- 7 **Le respect des équipements sportifs.** Toute détérioration donne lieu à des points de pénalité.
- 8 **Anniversaire de l'association.** Uniquement pour les dizaines.
- 9 **L'environnement.** La bonne gestion des déchets et les économies d'énergie sont récompensées.
- 10 **Handicap.** Ce critère favorise aussi l'intégration des personnes en situation de handicap et les actions mises en place dans ce sens.



SUBVENTIONS AUX AUTRES ASSOCIATIONS

Pour les associations culturelles, six critères sont pris en compte : le nombre d'adhérents, la participation aux événements de la commune et le respect de l'environnement donnent lieu à des points supplémentaires. Les associations culturelles perçoivent une aide pour la participation d'un intervenant professionnel. Sont aussi

retenus l'organisation d'événements et le rayonnement de l'activité. Les autres associations (patriotiques, sociales, humanitaires ou de loisirs...), sont créditées de points pour leur participation à la vie locale, l'organisation d'anniversaires (pour les dizaines) et pour leur bonne gestion des déchets.

Commémoration du 11 novembre 1918

Albert Roche, ce poilu Drômois méconnu

Le 11 novembre, plus de 150 personnes se sont rassemblées au square capitaine René Ladet, 106 ans après la fin de la 1^{ère} Guerre mondiale.

Après la lecture des messages du Comité d'entente des anciens combattants et de l'Union Fédérale des anciens combattants est venu un premier moment d'émotion. Une trentaine d'élèves de CM1 et CM2 de l'école Joliot Curie ont lu un extrait du livre "Cheval de guerre",



écrit par Michael Morpugo.

Dans son discours, le maire, Geneviève Girard, a relaté l'histoire méconnue et extraordinaire d'un Drômois né à Réauville dont les faits d'arme sont particulièrement héroïques : Albert Roche. Blessé à 9 reprises, ayant fait prisonniers 1180 soldats allemands, 8 fois décoré, il fut qualifié par le maréchal Joffre de "Premier soldat de France".

Aujourd'hui « si on se rassemble autour des monuments aux morts, c'est pour honorer la mémoire d'Albert Roche et plus largement celle de cette jeunesse décimée, qui a donné sa vie pour que perdurent les valeurs de la Nation » a déclaré le maire.

Toutes les personnes présentes ont été ensuite invitées en mairie où elles ont pu admirer une exposition

de peintures réalisées par les élèves, accompagnés par l'École Municipale d'Art. Ils ont aussi reçu un diplôme en remerciement pour leur participation à cette commémoration

Des gerbes ont été déposées par les associations patriotiques, le Conseil Municipal des Jeunes, la députée Lisette Pollet, le conseil municipal et le conseil départemental



23 255 € pour la Ligue contre le cancer

« Nous avons eu un accueil incroyable », « J'ai rarement vu ça », « Du fond du cœur merci »... Le 9 décembre lors de la remise du chèque à la Ligue contre le cancer, les associations présentes ont été unanimes pour saluer la réussite de l'édition 2024 d'Octobre Rose à Portes-lès-Valence.

Tout au long du mois d'octobre, avec en point d'orgue le spectacle "Éclats de vies" le 11, la Rando Rose et le Village Rose le 19 et le Loto Rose le 20, une quinzaine d'associations, des entreprises et des commerces ont fait des dons pour un total de 23 255,46 €.

Ce généreux chèque a été remis au docteur André Magharian, président de la Ligue contre le cancer de la Drôme, par le maire, Geneviève Girard. Stéphanie Huset, adjointe aux sports, a sincèrement remercié tous les participants et a déjà fixé la date de l'édition 2025, les 18 et 19 octobre.





Noël avant l'heure pour les anciens

Plus de 400 Portoises et Portoises de plus de 70 ans ont profité d'un copieux repas, dimanche 24 novembre. Une belle tradition ponctuée de moments forts

« Nous sommes heureux d'honorer nos anciens ». C'est par ces quelques mots que Geneviève Girard a accueilli, le dimanche 24 novembre à l'espace Cristal, les invités du traditionnel repas de Noël des anciens. Le maire avait à ses côtés son adjointe aux affaires sociales, Sabine Tauleigne, la conseillère municipale déléguée aux seniors, Isabelle Wicki et une partie du conseil municipal.

Offert par la municipalité aux Portoises et Portoises de plus de 70 ans et leur conjoint, ce moment de fête a rassemblé plus de 400 personnes. Il était animé par "L'Orchestre de Fred Kohler" et le repas était proposé par le traiteur "Chez Lapapem".



Tradition respectée, les élues ont honoré les doyens du repas, Marcelle Ulli, 93 ans, André Vignaud, 95 ans et fêté les 74 ans de Renée Abren .



Retrouvez toutes les photos sur notre site internet portes-les-valence.fr



Le bon usage des trottinettes



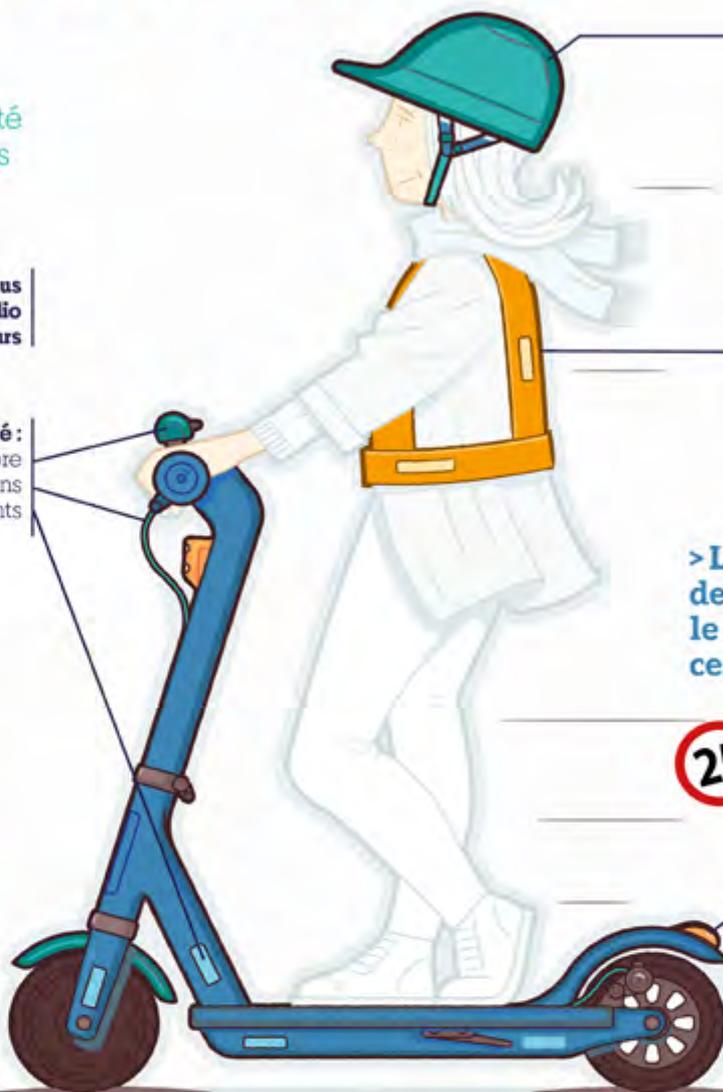
> Soyez prudent !
Pensez à votre sécurité mais aussi à celle des autres.

Séparez-vous de vos casques audio et écouteurs

Votre engin doit être équipé :
- d'un avertisseur sonore
- de freins
- de dispositifs rétro-réfléchissants

> Ne transportez pas de passager !
Votre engin est destiné à usage exclusivement personnel.

> Le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'il ne gêne pas la circulation des piétons.



Hors agglomération sur les routes autorisées aux EDPM, **le port du casque est obligatoire.**
En agglomération, **le port du casque est fortement recommandé.**

Portez un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant.
C'est valable la nuit ou en journée lorsque la visibilité est insuffisante en agglomération.
Il est obligatoire hors agglomération et la nuit (sur voies autorisées à la circulation des EDPM)

> Les enfants de moins de 14 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins.

25

Votre engin **ne doit pas dépasser les 25 km/h.***

Votre engin **doit être équipé :**
- de feux avant et arrière

VOUS DEVEZ RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE

Les trottinettes sont interdites dans les locaux municipaux

LORSQUE VOUS ÊTES SUR LA ROUTE...



* Vous n'avez pas le droit de circuler sur les trottoirs ! Ou bien conduisez-le à la main et sans utiliser le moteur



* En agglomération, vous devez emprunter les pistes et bandes cyclables, lorsqu'il y en a. Sinon, vous pouvez circuler sur les routes limitées à 50km/h seulement.



* En dehors des villes, vous pouvez circuler sur les voies vertes et les pistes cyclables ainsi que sur les voies expressément autorisées à la circulation des EDPM.

QUELLES SONT LES SANCTIONS PRÉVUES ?

Si vous ne respectez pas les règles de circulation :
35 euros d'amende (2^{ème} classe)

Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé :
135 euros d'amende (4^{ème} classe)

Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale n'est pas limitée à 25 km/h :
1 500 euros d'amende (5^{ème} classe)



9^e Rencontres Économiques Se former à Portes-lès-Valence

Le 21 novembre, une trentaine d'entreprises était présente à l'occasion des 9^e Rencontres Économiques organisées par la Cellule Emploi de Portes-lès-Valence.

Lors des visites d'entreprises que réalisent régulièrement le maire, Geneviève Girard et son 1^{er} adjoint en charge de l'économie et de l'emploi, Daniel Grousson, la question de la formation et les difficultés rencontrées est souvent évoquée. C'est donc tout naturellement que ce thème, "Se former à Portes-lès-Valence", a été retenu à l'occasion des Rencontres Économiques 2024. Après quelques mots de bienvenue du maire, Geneviève Girard qui a rappelé aux entreprises « *combien nous sommes fiers d'être à vos côtés* » et quel plaisir de constater que « *notre tissu économique est riche de nombreuses pépites* », la soirée a débuté par les interventions de Solaris Développement, de l'AFTRAL (Apprendre et se Former en TRANsport et Logistique) et du CFPM (Centre de Formation au Polissage des Métaux).



Ces organismes proposent des formations dans des domaines très différents. Solaris Développement s'est spécialisée dans les métiers de la sécurité, la santé au travail, la formation de formateurs et la gestion administrative. Installée en zone de La Motte, l'AFtral s'est orientée vers la formation aux métiers du transport et de la logistique, ainsi que la prévention des risques. Enfin, le CFPM forme au métier de polisseur.

Après les prises de parole des représentants de l'entreprise Perge et de l'Ehpad des Chênes pour évoquer leurs formations en interne, les échanges ont été riches et constructifs.

Pour rappel, la Cellule Emploi propose aux entreprises un accompagnement aux recrutements.
04 75 57 74 74 - cellule-emploi@mairie-plv.fr



Le Garage Léal plébiscité

Le magazine Auto Plus vient de publier le classement des meilleurs garages de France 2024. On y retrouve le Garage Léal à Portes-lès-Valence avec la note de 9,81/10.

Établi sur la base des recommandations des lecteurs en fonction des conseils, des prestations, du respect des devis et de la satisfaction, ce classement répertorie 840 garages ayant obtenu une note supérieure à 8,5.

Présents lors des Rencontres Économiques (voir ci-dessus), Gérard et Corinne Léal ont été félicités par le 1^{er} adjoint, Daniel Grousson. Tous deux se sont dits très fiers de cette reconnaissance.



*Garage Léal - 1080 avenue président Salvador Allende.
Tél. 04 75 57 34 74*

À la découverte de Romanat Automobiles et de SMJ locations



Le 14 novembre, Marlène Romanat, directrice de Romanat automobiles et de SMJ locations à Portes-lès-Valence, a reçu la visite du maire, Geneviève Girard, du 1^{er} adjoint en charge de l'économie et de l'emploi, Daniel Grousson et de la responsable de la Cellule Emploi de la Ville, Carole Birac.

Accompagnée de son équipe, Marlène Romanat a présenté l'entreprise fondée en 1971 à Romans-sur-Isère par son père.

Lorsqu'elle l'a reprise en 2012 avec son frère et sa sœur, Marlène Romanat a impulsé une nouvelle dynamique en créant, en parallèle de l'activité garage, SMJ locations qui propose plus de 400 véhicules à la location. Un pari gagnant puisque le chiffre d'affaires de Romanat Automobiles est passé d'un million d'euros à plus de 15 millions, dix ans plus tard.

Le groupe s'est installé à Portes-lès-Valence en 2021. C'est en fait le garage Gontard d'Étoile-sur-Rhône, racheté par le père de Marlène Romanat il y a plu-

sieurs années, qui a déménagé rue Jean-Baptiste Corot. Dans le local de 750 m², on retrouve les deux activités du groupe Romanat. D'un côté, il y a le garage qui vend des voitures neuves et d'occasion, assure l'entretien et aménage des véhicules pour les personnes à mobilité réduite.

De l'autre côté, il y a SMJ locations, qui propose à la location de courte ou de longue durée, une flotte de plus de 400 véhicules allant de la citadine au minibus en passant par l'utilitaire.

À l'issue de la visite de l'atelier, le maire Geneviève Girard a félicité Marlène Romanat pour le dynamisme de son entreprise.

Romanat automobiles
SMJ locations
30 rue Jean-Baptiste Corot
04 75 02 80 00
www.smj-locations.net



LA CELLULE EMPLOI RECRUTE, POUR UNE SOCIÉTÉ PORTOISE FABRIQUANT DES MACHINES SPÉCIALES

- Montage d'éléments, pièces et systèmes mécaniques en se basant sur des plans.
- Tests du produit à fabriquer et essais qualité.
- Poste à pourvoir en janvier 2025, CDI temps plein.
- Débutant accepté, si aptitude pour les travaux manuels.
- Déplacements possibles sur l'ensemble du pays.

Contactez la Cellule Emploi
au 04 75 57 74 74

cellule-emploi@mairie-plv.fr

Entreprise portoise, vous recrutez ?

Le Portes-Infos (bulletin municipal mensuel) diffuse vos annonces.

Contact : 04 75 57 74 74

French & Padel, un concept inédit

Le 28 septembre, Geneviève Girard, maire, Franck Soullignac, conseiller départemental et Lilian Chambonnet, adjoint à la culture n'ont pas hésité à prendre une raquette pour tester le padel.

Accompagnés par Cyril Pailharet, président de French & Padel, ils ont échangé quelques balles sur l'un des deux courts en double, juste à côté du court en simple.

Ouvert depuis le 4 juillet, French & Padel rassemble 1100 membres qui, pour avoir accès à l'établissement, utilisent l'application French Padel. À l'aide d'un code, elle donne accès au site tous les jours de 6h à minuit et à la location de matériel.

Essais possibles une fois par mois lors d'initiations avec un professeur.

*530 rue Jean Rostand
Tél. : 06 13 08 29 46*



All in Padel inauguré avec brio

Plus de 400 personnes étaient invitées, le 6 décembre, à l'inauguration d'All in Padel.

La soirée a commencé par un temps convivial qui a donné l'occasion à Geneviève Girard, maire, aux adjoints, Stéphanie Huset et Lilian Chambonnet, ainsi qu'au conseiller municipal, Philippe Millot, d'échanger avec les anciens tennismen Thierry Ascione et Jo-Wilfried Tsonga. L'ancien numéro 5 mondial a ensuite repris la raquette... de padel pour disputer un match d'exhibition en compagnie, de Jessica Ginier, triple championne de France de padel.

All in Padel est une filiale d'All in Group, société spécialisée dans les sports de raquettes créée par Thierry Ascione et Jo-Wilfried Tsonga. Les deux sportifs se sont associés avec Florent Sayet, Florent Laville et Jérôme Vella pour créer le All in Padel de Portes-lès-Valence.



All in Padel Portes-lès-Valence propose 4 courts de padel, des sessions découverte, un magasin, des raquettes à la location et un restaurant.

*867 av président
Salvador Allende
04 75 80 37 85
plv@allin-padel.com
Site : allin-padel.com*

Valence Romans Agglo

La piscine Camille Muffat obtient le 1^{er} label Tourisme et Handicap de l'Agglo



Dévoilé le 23 novembre, le label Tourisme et Handicap garantit aux personnes en situation de handicap un accès facilité à la piscine.

**Valence
Romans
AGGLO**

Inaugurée en juillet 2021, la piscine Camille Muffat avait, dès l'origine, été pensée pour être accessible aux personnes en situation de handicap.

À l'entrée, un ascenseur permet un accès facile aux Personnes à Mobilité Réduite. Sonore, il est aussi équipé de touches en braille pour les personnes malvoyantes. C'est aussi à l'entrée que se trouvent

deux box pour chiens-guides et que débute le guidage podotactile pour malvoyants.

Les vestiaires sont eux aussi accessibles : emplacements réservés et équipés de barres, casiers avec des poignées adaptées et un affichage en braille, douches pour tous les types de handicaps...

Arrivée au bord des bassins, la personne en situation de handicap y



trouvera des maîtres-nageurs formés et un appareil de mise à l'eau. Même l'alarme d'évacuation est doublée avec un système visuel. Enfin, notons que la piscine propose des séances handipiscine chaque 3^e samedi du mois, d'octobre à mars et la gratuité pour les accompagnants.

Dans son discours, le maire, Geneviève Girard, a salué la qualité de cet équipement qui permet de « favoriser le sport et sa pratique pour tous ». Elle a aussi évoqué le complexe sportif Alice Milliat inauguré en juin qui, comme de nombreux autres bâtiments municipaux, est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.



De gauche à droite, Adem Benchelloug, vice-président délégué aux sports de Valence Romans Agglo, Geneviève Girard, maire, Stéphanie Huset, adjointe aux sports, Jérémy Fernandez, conseiller municipal en charge des questions de handicaps, Patrick Groupierre, adjoint à la sécurité publique, Pascal Astier, représentant de l'Association des Paralysés de France et Philippe Henard, membre de la commission accessibilité de Valence Romans Agglo.

Merci à Danièle Berthonnet

Bénévole depuis 2018 au Vestiaire solidaire, Danièle Berthonnet a décidé d'arrêter ses activités. Elle a été chaleureusement remerciée par Sabine Tauleigne, adjointe aux affaires sociales et au logement.



LES ATELIERS PROPOSÉS PAR LE CCAS

Cuisine

Cuisiner à petits prix des légumes de saison, tel était le thème de l'atelier le 5 novembre. Pendant près de 2 heures, la diététicienne Charlène Andreani a délivré de précieux conseils aux 5 participants.



Sommeil

Atouts Prévention Rhône-Alpes a organisé les 18 et 25 novembre un atelier sommeil avec Aurore Boyer-Croze, psychologue clinicienne et intervenante pour l'association Brain Up. L'occasion d'évoquer les phases du sommeil et surtout de donner de nombreux conseils aux adhérents du Club Ambroise Croizat.



Sophrologie

Détente, prise de conscience de son corps, auto massage et relâchement étaient au centre de l'atelier de sophrologie animé par Alexandra Despesse et organisé par le CCAS le 22 novembre.



Distribution des coffrets gourmands

Comme chaque année, les personnes qui n'ont pas pu se rendre au Repas de Noël des anciens se sont vu offrir un coffret gourmand. Au total, 1190 coffrets ont été distribués, comme ici à Marinette Barbier et Jacqueline Sauze par Sabine Tauleigne, adjointe aux affaires sociales et Isabelle Wicki, conseillère municipale déléguée aux seniors.



L'estime de soi au cœur du bien-être

Le CCAS organisera 4 séances d'ateliers gratuits ouverts aux seniors (+ de 60 ans) sur l'estime de soi, en février.

Lundi 3 février : "L'avancée en âge et l'estime de soi"

Lundi 10 février : "Choisir ce qui me fait du bien pour nourrir l'estime de moi"

Lundi 17 février : "La relation aux autres"

Lundi 24 février : "Initiation à des activités de bien-être"

Ateliers de 9h30 à 12h au Club Ambroise Croizat.

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

À PARTIR DU 2 JANVIER AU 04 75 57 95 04

Plus d'informations sur notre site internet portes-les-valence.fr

Culture Animation

École Municipale d'Art

L'exposition lumineuse d'Erika Schwinte

Peintre coloriste de la Drôme, Erika Schwinte vit à Félines-sur-Rimandoule où elle peint des toiles abstraites lumineuses de tous formats, du petit 20x20 cm à des grands draps de 2,40 m.

Son univers c'est la nuit, le rêve, et les souvenirs... « Je choisis mes couleurs par émotions. Celles qui sont justes à mes yeux. J'aime les faire interagir entre elles, les jeux de compositions, de teintes, de matières » dit-elle

Pour Virginie Simond, directrice de l'école municipale d'art, « cette exposition lance le thème "La nuit" de la saison 2024-2025 des œuvres qui seront réalisées par les élèves de l'école d'art ».

Pour découvrir cette exposition rendez-vous à l'espace Baronissi au centre culturel Louis Aragon du mercredi 8 au mercredi 29 janvier.

L'artiste sera présente au vernissage le mercredi 8 janvier à 17h30 ainsi que les samedis matins.



Noël en Fête

Dimanche 22 décembre
place de la mairie

Des rires, de la joie, de la féerie et surtout de l'émerveillement garanti pour les petits. Ce sera Noël avant Noël ! Un événement en partenariat avec le CCAS.

à partir de 10h

Animations gratuites

- *Fanfare : La Banda'2 bal*
- *Mascottes : Ruben, Stella et Marcus de la Pat'patrouille, Olaf, Le Grinch, Donald.*
- *Père Noël*
- *Échassiers Blancs*
- *Calèche*
- *Petit cirque ambulante*
- *Manèges : trampolines, chaises tournantes et enfantin*

Marché des saveurs

- *Buvette et huîtres avec le Comité des Fêtes*
- *Croquants du petit marmiton*
- *Miel du Rucher Gama*
- *Charcuterie et fromages d'Ardèche et Terroir*
- *Confitures d'Amande et Mat*
- *Spécialités des îles de Tropics Saveurs*
- *Spécialités aux noix de Grenoble de Cave Noisiel*
- *Olives et tomates séchées de La Cantonade*
- *Filet mignon de Les délices paysans*
- *Crêpes, gaufres et chocolat chaud de Tandem*

Spectacle gratuit à 18h

Grinch, Papillote et le Secret de Noël

Exposition "Elle" par Patrice Delhoume

« Dans mon atelier, je te théorise sous forme de matière mais tu es liquide ou fluide, tu restes un mystère pour moi ». Mais à qui Patrice Delhoume parle-t-il ainsi ? Qui est ce "Elle", titre de son actuelle exposition à la médiathèque François Mitterrand Latour-Maubourg à Valence.

"Elle", c'est en fait la peinture dit-il. « Je peins pour la découvrir. Je suis un ouvrier, je travaille avec des éléments comme la peinture à l'huile ou au lin. »

Pendant plusieurs semaines, l'artiste Portoais a préparé cette exposition dans son atelier provisoire, prêté par la municipalité au centre commercial des Arcades.

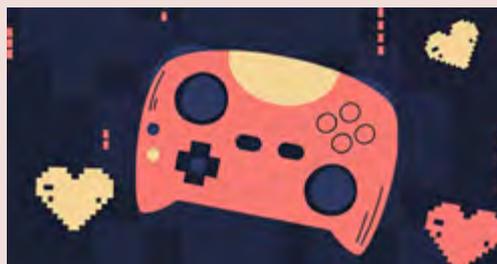
Artiste peintre diplômé de l'école des Beaux-arts de Valence, salarié de La Canopée MJC-Centre social, Patrice

Delhoume n'a pas d'idée préconçue avant de peindre. Tout commence par un petit carré auquel va s'ajouter un autre, un troisième etc. sans forcément de rapport entre eux.

Ces carrés et une quarantaine d'autres peintures et dessins, retrouvez-les jusqu'au 5 janvier à la Médiathèque François Mitterrand Latour-Maubourg, 26 place Latour-Maubourg à Valence.



Médiathèque



LÂCHE DU LEST : DÉCOUVERTE DE JEU VIDÉO Mercredi 18 décembre 14h30

Venez découvrir un jeu vidéo à chaque séance. À partir de 10 ans. Inscription sur place.



LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE ARRIVENT À LA MÉDIATHÈQUE Mercredi 15 janvier 15h30-16h30

Découverte du violon. L'école de musique et la médiathèque vous invitent à assister à quelques séances pour découvrir différents instruments de musique, les essayer, les écouter et échanger avec les professeurs. Les enfants apprécieront le côté ludique et interactif de ces séances. Tout public, entrée libre. En partenariat avec l'École de Musique Intercommunale.

PRÉSENTATION DU PRIX PASSERELLE Samedi 18 janvier 10h30

Découvrez les livres sélectionnés pour le Prix Passerelle 2025. Lisez et votez pour votre roman préféré. Vous pourrez les emprunter dans toutes les médiathèques du réseau de l'agglomération. Public adulte, entrée libre.

Train Théâtre

PROGRAMME ➔



Train Cinéma

← PROGRAMME



Téléthon Portois Tous mobilisés !

Le Téléthon, c'est d'abord un élan de solidarité pour aider la recherche contre les maladies rares. Sous la houlette

de l'Appel du Cœur, de nombreuses associations ont animé les 24h du Téléthon portois. Tout a commencé le 29 novembre avec un concours de pétanque, un "gagne terrain" par l'USCP Volley et une séance de BMX. Le lendemain, les animations se sont succédées à la salle Georges Brassens : stands d'objets divers, vente de caillette et de boudin, séances de danse, de cardio, de self défense, parcours de jogging ou de cyclisme, vente de crêpes... il y en avait pour tous les goûts !



Nouveau site web de la Ville

Un outil pour les associations



Lancé en octobre, le nouveau site web de la commune, " portes-les-valence.fr ", est aussi un outil au service des associations portoises.

Le 13 novembre, les représentants des associations étaient conviés à une réunion de présentation du nouveau site de la Ville. Le webmaster, Alexandre Bertrand, qui a entièrement réalisé le site, a détaillé les nouvelles fonctionnalités ouvertes aux associations en présence du maire, Geneviève Girard, de l'adjointe aux sports, Stéphanie Huset et de l'adjoint à la culture, à l'animation et à la communication, Lilian Chambonnet.

Grâce à leur identifiant, elles peuvent se connecter sur la page qui leur est dédiée. Les associations ont ainsi la possibilité de la renseigner, d'alimenter leur

actualité et leur agenda et ainsi de compléter celui de l'application Portes-lès-Valence. Elles peuvent aussi accéder aux différents formulaires pour la location des salles municipales, du minibus ou pour une demande de matériel.

Fonctionnel et intuitif, le nouveau site est aussi interactif afin d'informer tous les Portoais.

Pour tous renseignements :

Tél. : 04 75 57 95 07

abertrand@mairie-plv.fr

Pétanque cheminote portoise

Un nouveau président

Toutes les assemblées générales sont l'occasion de faire le bilan. Pour la Pétanque cheminote portoise, celle du 26 octobre a commencé par les excellents résultats sportifs de l'année, notamment pour l'équipe féminine.

Après la présentation des comptes marquée par l'achat de nouvelles

tenues pour toutes les équipes, est venu le moment d'élire un nouveau conseil d'administration. Celui-ci est désormais composé de 21 membres avec à sa tête un nouveau président : Christophe Furrer. Portoais licencié depuis 15 ans dont 8 à la Pétanque cheminote portoise, Christophe Furrer s'est dit convaincu de pouvoir construire un avenir meilleur pour son club. Stéphanie Huset, adjointe aux sports, présente aux côtés de l'adjoint à la sécurité, Patrick Groupier, de Josiane Paillet et de Pascal Chirand, respective-

ment membre et président du Comité départemental de pétanque, a félicité le nouveau président et remercié le sortant, Éric Surowieck. Elle a souligné la qualité des équipements du club et a évoqué les travaux récemment effectués par les services municipaux.

Christophe Furrer, nouveau président



BMX Portes-lès-Valence

Un entraînement avec Sylvain André, vice-champion olympique !

Ce fut une des images fortes des Jeux Olympiques de Paris : le triplé de l'équipe de France de BMX. Le 30 novembre, les adhérents du club portoient ont eu droit à un petit bout de ce rêve olympique en recevant le vice-champion des jeux de Paris

2024 : Sylvain André. Vainqueur de la Coupe du monde 2017 et 2022, champion de France de 2019 à 2022, champion du monde 2018, le médaillé d'argent des jeux est venu entraîner les jeunes du BMX lors d'un stage.

Sylvain André s'est dit très heureux de venir dans le club pour y « créer de la proximité » parce que « toute expérience non transmise est perdue ». Pendant toute la journée, les courses se sont succédées avec, de nombreux conseils du cham-

pion et des jeunes enchantés de côtoyer un pilote d'un tel niveau. Le lendemain, les clubs de la région sont venus profiter de la présence du médaillé d'argent. Pour Michaël Béranger, président du BMX et Stéphanie Huset, adjointe aux sports, cette visite restera à jamais dans l'histoire du club. Fort de l'effet JO, le BMX affiche une hausse de 20% des adhérents.



Le label Or pour le Judo jujitsu taïso

Si l'assemblée générale du Judo jujitsu taïso a vu la réélection d'Aurélien Redon, au poste de président du club, la réunion a surtout été marquée par des récompenses. La première concerne le club tout entier, qui s'est vu décerner le label Or de la Fédération française de judo. Ce label récompense la qualité de l'encadrement, les résultats sportifs, la formation des arbitres et la participation aux stages.

Accompagné par Patrick Groupierre, adjoint à la sécurité, Aurélien Redon, a félicité pour leurs résultats en poussins, Lola Morgant, Olivia Cote, Maryam Drame, David Fargeot, Lucas Girodet et Yhanaël Cosaque, en benjamins, Lily Rose Leon et Constantin Bardonnenche, en minimes, Juliette Bardonnenche et Nolan

Carette Balafin, en cadets, Inès Tourtois et Ewan D'Oliveira, en juniors, Justine Coupeaud et Logan Cadet, en seniors, Morgane Cadet et Valentin Cluzel et en toutes catégories, Florian Relu.





TRAIN TRAIN

Le 2 novembre, les adhérents du Train train ont reçu la visite des employés du Mastro. Venus en famille, nos amis ardéchois avaient apporté une locomotive type 030 Decauville.



TENNIS DE TABLE PORTOIS

Le 9 novembre, 36 jeunes joueurs de 7 à 14 ans venus d'Arras-sur-Rhône, Guilhaud-Granges et bien sûr du Tennis de table portoïis ont participé au tournoi jeunes Ufolep. Une belle première pour le club dans ses nouveaux locaux du complexe sportif Alice Milliat



USCP VOLLEY

Trois journées de championnat en une seule, ont eu lieu le samedi 23 novembre, les Portoïises M15 ont affronté successivement Romans-sur-Isère, Guilhaud-Granges et Crest dans une belle ambiance..



CONSEIL DE QUARTIER NORD SALON DES CRÉATEURS

Organisé à l'espace Cristal, le Salon des créateurs est un vrai bonheur pour les amateurs de décorations ou de bijoux fantaisies. Accompagnée par les adjointes, Sabine Tauleigne et Suzanne Brot, par les conseillères municipales, Valérie Garcia et Catherine Barneron, le maire, Geneviève Girard, a visité tous les stands.

US VÉORE XV

Le 14 novembre, la présentation de la plaquette de l'US Véore XV a permis de rassembler les partenaires, les représentants des municipalités et de mettre à l'honneur les bénévoles. Dans la foulée, a eu lieu la vente des maillots aux couleurs d'Octobre Rose.





LE POP JEUNES : L'ENDROIT OÙ TOUT DEVIENT POSSIBLE !

Depuis septembre, le Pop Jeunes a rouvert ses portes pour accueillir les 11 à 25 ans dans une ambiance fun et bienveillante pour lancer un projet, participer à des activités sympas ou juste passer un bon moment entre amis, c'est l'adresse à ne pas manquer !

QUAND LES JEUNES DEVIENNENT ACTEURS

Ici, pas de spectateurs ! Les jeunes prennent les commandes de leurs initiatives. Un exemple ? Lors du Bric-à-brac solidaire, un groupe motivé a géré la buvette avec énergie, fabriquant et vendant leurs propres crêpes. Le fruit de leur travail servira à financer leurs projets futurs.

DES PERMANENCES AU COLLÈGE POUR ÊTRE TOUJOURS À L'ÉCOUTE

Chaque mardi et jeudi au collège Jean Macé, les animateurs sont là pour discuter et partager avec les collégiens. Au programme : Manga, musique assistée par ordinateur, collages écolo, jeux de société... De quoi booster la créativité tout en renforçant les liens entre La Canopée et les jeunes.

DES VACANCES QUI DÉMÉNAGENT

Cet automne, un groupe de jeunes a découvert le Vercors lors d'un séjour organisé avec le centre socioculturel de Mérignac. Au menu : culture, découvertes locales et amitiés solides. Et cet été ? Direction Mérignac pour une nouvelle aventure !

Pour les vacances de fin d'année, un programme 100 % choisi par les jeunes : création, sport, sortie... De quoi clore l'année en beauté.

Le Pop Jeunes, c'est leur espace pour rêver, créer et agir.

HORAIRES

Les mercredis 14h-17h, vendredis 17h-19h et samedis 14h-18h.



Meghanne Lenglet, référente jeunesse et Arthur Rosier, animateur jeunesse

UN GRAND MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ !

La Canopée tient à remercier chaleureusement tous les commerçants, adhérents, bénévoles et habitants de Portes-lès-Valence pour leur incroyable générosité lors de notre collecte de jeux et de jouets.

Votre mobilisation exemplaire permet de réchauffer les cœurs et de faire de cette période de fêtes un moment de partage et de solidarité. Grâce à vous, ces dons seront distribués aux familles lors du Réveillon Solidaire que nous organiserons le 17 décembre prochain.

Encore un grand merci pour votre soutien et votre confiance. Ensemble, nous continuons à créer des moments qui comptent.

Découvrez les super programmes des vacances enfance, jeunesse et familles sur notre site : www.mjcpv.fr

Instagram : [meghanne-pop-jeunes](https://www.instagram.com/meghanne-pop-jeunes)
Facebook : [Meghanne Pop Jeunes Portois](https://www.facebook.com/Meghanne-Pop-Jeunes-Portois)
Snapchat : [megh_popjeunes](https://www.snapchat.com/add/megh_popjeunes)

Prenez contact avec **La Canopée**



Téléphone : 04 75 57 00 96



Mail : accueil@lacanopee26.fr



Site Internet : www.mjcpv.fr



Facebook : La Canopée MJC Centre Social



Lien snapchat : [thomasmjcportes](https://www.snapchat.com/add/thomasmjcportes)



Lien Instagram : [la_canopee_mjc](https://www.instagram.com/la_canopee_mjc)

Agenda **D**écembre **J**anvier

CLUB AMBROISE CROIZAT

Permanences le jeudi 9h-11h30.

Renseignements : 06 09 83 36 67,
09 80 96 93 18, 06 15 76 96 05.

ambroisecroizatclub@gmail.com

■ Pétanque ou belote le vendredi,
toutes les deux semaines.

■ Danse de société, le mardi.

■ Marche, bibliothèque, gym
équilibre, aquagym toutes
les semaines.

■ **REPAS DE NOËL AVEC ORCHESTRE**

jeudi 19 décembre à 12h
salle Georges Brassens.

■ **RÉVEILLON SAINT-SYLVESTRE**

mardi 31 décembre à 20h
salle Georges Brassens.

■ **TIRAGE DES ROIS**

jeudi 9 janvier à 14h
salle Georges Brassens.

■ **LOTO ANNUEL**

dimanche 26 janvier à 14h
espace Cristal.

■ **REPAS DANSANT**

DE LA SAINT-VALENTIN

jeudi 13 février à 12h au Broadway,
avec danseuses brésiliennes et DJ.

CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 16 DÉCEMBRE

18h salle du conseil municipal
en mairie

CONCERT DE NOËL

MARDI 17 DÉCEMBRE - 18H30

organisé à l'espace Baronissi par
l'École de Musique Intercommunale.
Entrée libre.

CONCOURS DE NOËL :

■ **BÛCHES pour tous**

■ **DESSINS pour les 6 à 10 ans**

MERCREDI 18 DÉCEMBRE

à 16h30 à l'Annexe du complexe
sportif Alice Milliat. Nombreux lots
à gagner. Organisé par le Conseil
de quartier Centre. Sur inscription
uniquement : elburga@free.fr

NOËL EN FÊTE

DIMANCHE 22 DÉCEMBRE

à partir de 10h, place de la mairie.

Programme complet ➡ 20

RÉVEILLON SAINT-SYLVESTRE

MARDI 31 DÉCEMBRE

19h30, espace Cristal. Organisé
par le Comité des fêtes. Inscription
au 07 68 27 15 42. Tarif : 72 €.

DON DU SANG

VENDREDI 3 JANVIER

15h30-18h30 salle Georges Brassens.
Présenter un justificatif d'identité
avec photo papier ou digital.

ÉLECTION

DE LA MEILLEURE GALETTE

VENDREDI 3 JANVIER

19h annexe du complexe sportif
Alice Milliat. Organisée par
l'Association des conseil de quartier.
Inscription obligatoire au
06 59 85 44 19

EXPOSITION ERIKA SCHWINTÉ

DU 8 AU 29 JANVIER

organisée par l'École Municipale
d'Art, espace Baronissi. Du lundi au
mercredi 10h-17h, jeudi et vendredi
14h-16h, samedi 9h30-12h ou sur
rendez-vous. Vernissage mercredi 8
janvier à 17h45. ➡ 20

COUPURES DE COURANT

TRAVAUX ENEDIS

VENDREDI 10 JANVIER

ENTRE 8H30 ET 13H

654, 681, 697 et 717
avenue Charles de Gaulle

VŒUX À LA POPULATION

VENDREDI 10 JANVIER

19h, espace Cristal

RECENSEMENT 2025

DU 16 JANVIER AU 22 FÉVRIER

Recensement d'une partie
de la population portoise ➡ 9

MATCHS RUGBY

au stade Gabriel Coullaud

13h30 équipe seniors 2,

15h00 équipe seniors 1

■ 19 jan. contre UMS Montélimar,

■ 16 fév. contre RC Seyssins,

*Repas pour les supporters 16€
(boisson non comprise)*

INSTITUT LIVE

LUNDI 21 JANVIER

9h30 réunion de présentation en
mairie, salle Jean-Guy Pinède

INSTITUT LIVE

LUNDI 3 FÉVRIER

9h30 réunion de présentation en
mairie, salle Jean-Guy Pinède

ATELIERS "ESTIME DE SOI"

LES 3, 10, 17 ET 24 FÉVRIER

9h30-12h au Club Ambroise Croizat,
destinés aux seniors de + de 60 ans.
Organisés par le CCAS. Inscription
obligatoire au 04 75 57 95 50. ➡ 19

MATCHS FOOTBALL

15h au stade Gabriel Coullaud

■ 16 fév. contre FC Muzolais.

RÉUNIONS CONSEILS

DE QUARTIER

■ **Ouest, chaque 1^{er} jeudi du mois**
salle Fernand Léger 18h30-20h.

■ **Centre, chaque 3^e jeudi du mois**
Maison des associations
18h15-19h15.

LOTOS

Football Club Portois

18 jan - 19h - Espace Cristal
UGSP

19 jan - 14h - Espace Cristal

Club Ambroise Croizat

26 jan - 14h - Espace Cristal

Pétanque cheminote portoise

1^{er} fév - 19h - Espace Cristal

USCP Basket

7 fév - 19h30 - Espace Cristal

Chorale Cantavioure

8 fév - 19h - Espace Cristal

Libre Opinion

AU BONHEUR DES ÉCOLIERS

Il fait bon être écolier à Portes-lès-Valence ! Depuis 10 ans, la municipalité a fait de la jeunesse une de ses priorités. Chaque année, la Ville investit massivement pour ses écoles.

Il y a d'abord la partie visible : les chantiers. Cet été encore, d'importants travaux de végétalisation et d'isolation ont été entrepris. Après Fernand Léger en 2022 puis Joliot Curie l'an dernier, c'est cette fois le groupe scolaire Voltaire qui a vu sa cour transformée et ses bâtiments isolés par l'extérieur. Coût du chantier : 500 000 €. Nous ne rechignons pas à faire ces travaux car nous sommes persuadés qu'il s'agit de la meilleure solution à long terme.

Et puis, il y a un autre investissement, sans doute moins visible, mais tout aussi essentiel à la réussite de nos enfants. Chaque rentrée, la municipalité investit 42,75 € par élève pour que les enseignants puissent acheter du matériel scolaire. Cela représente 40 000 € par an. Dans la même logique, chaque classe est dotée de 207 € (élémentaire) ou 238 € (maternelle) pour l'achat de petit mobilier. Là aussi, ce n'est pas neutre puisque cela fait plus de 9 300 € chaque année. Et ce n'est pas tout ! La Ville finance également les projets culturels des écoles à hauteur de 17,15 € pour chacun des 882 élèves portois. Soit 15 000 € qui paient, ici un atelier poterie à l'école municipale d'art, là une activité cinéma avec le Train-cinéma, là encore un projet jardin...

Ne vous y trompez pas, rien ne nous oblige à ces dépenses. D'ailleurs rares sont les communes de l'Agglo à investir dans leurs écoles comme nous le faisons. Mais pour façonner les citoyens de demain, il nous paraît primordial de tout faire pour qu'ils évoluent dans un environnement optimal.

D'ailleurs, la Ville met aussi un point d'honneur à employer trois Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (Etaps) - soit 90 568 € annuel - qui interviennent dans les écoles. Nous participons enfin à l'éducation musicale de nos écoliers en finançant la venue d'intervenants des centres musicaux ruraux, ce qui représente 40 000 € par an. Hors travaux, ce sont ainsi près de 200 000 € au total qui servent à améliorer le quotidien des petits Portois.

Si la municipalité joue le jeu avec cet investissement massif pour sa jeunesse, en retour, parents et élèves doivent également faire le nécessaire pour qu'un climat apaisé soit possible en classe et lors des temps périscolaires. Car l'éducation de nos enfants est l'affaire de tous.

Corine Arzac et l'ensemble des élus de la majorité, membres de l'association "Agir et mieux vivre" :

Geneviève Girard, Daniel Grousson, Suzanne Brot, Lilian Chambonnet, Stéphanie Huset, Antonin Koszulinski, Sabine Tauleigne, Patrick Groupierre, Isabelle Wicki, Laurent Péméant, Valérie Garcia, Philippe Millot, Fanély Monville, Luc Charpentier, Marie-Renée Avon, Jérémy Fernandez, Geneviève Bouix, Guy Le Drogo, Jean-Louis Saint-Clair, Catherine Barneron, Dimitri Delaigues, Danièle Berthonnet, Michel Berne, Dorian Dantin et Bernard Crozier.

CENTRE DE SANTÉ PUBLIC MADAME LA MAIRE VEUT NOYER LE POISSON !

A en croire le compte rendu dans le Portes Infos précédent portant nécessité de la création d'un Centre de santé public, Mme la maire brouille les pistes...

On connaissait son aversion pour l'exercice de la médecine salariée alors que la médecine libérale est à bout de souffle pour accéder aux soins primaires. Mais prétendre qu'un Centre de santé public ne peut être porté par une commune est une contre-vérité. En France, de nombreuses communes assurent avec succès la gestion de ces structures de soins de proximité assurant même l'organisation « d'antennes » d'intervention en dehors du Centre lui-même dans l'exercice de ses missions. Dans tous les cas, la commune doit s'impliquer pour traiter le sujet !

Geneviève Girard semble ignorer que la commune bénéficie de « la clause de compétence générale » (Code général des collectivités territoriales). En effet, toutes les communes peuvent user de ce principe, les autorisant à faire prévaloir l'intérêt public local, dans ses choix, dans ses investissements et ses demandes de subventions d'aides publiques pour contribuer au financement des opérations.

Pour Portes-lès-Valence, ville de près de 11000 habitants, il s'agit de répondre à un besoin de santé publique pour apporter une réponse pertinente au manque de généralistes. La désertification médicale est devenue une course d'obstacles pour accéder aux soins. Même si un service public n'est jamais rentable, un euro engagé doit être bien dépensé et c'est pourquoi un Centre de santé public doit être entendu comme une nécessité, une utilité sociale, eu égard aux centaines de Portois et de Portoises qui n'ont pas de médecin traitant.

*Pierre Trapier, Agnès Pagès, Jean-Michel Bochaton, Marie-Jo Bayoud-Torres et Hélène Pinet,
conseillers municipaux d'opposition, pour le groupe "Portes Citoyenne"*

VIVEMENT 2025,

Chaque fin décembre est synonyme de congés, festivités, agapes, qui nous permettent d'entamer la nouvelle année dans la bonne humeur et l'insouciance.

Cette nouvelle année 2025, justement, que va-t-elle nous réserver ? Au vu des tensions dans notre sphère politique, du marasme de notre économie, enfin ce qu'il en reste, au vu de la géopolitique internationale inquiétante, ce n'est pas peu dire, l'optimisme fait figure d'utopie !

Nous sommes maîtres de notre avenir, c'est ensemble qu'il faudra le façonner, notre société civile devant œuvrer pour le bien-être de tous, en utilisant les puissants leviers dont dispose notre DÉMOCRATIE.

Comme l'écrivait notre regretté René Ladet, on doit refuser de subir, on n'a pas le choix !

*Claude Illy et Sandrine Augier conseillers municipaux d'opposition,
membres de l'association "Portes Solidaire"*

ÉTAT CIVIL

Naissances : Agathe Ravit Souche, Timéo Debard, Aria Stevens,

Décès : Henria Teyseire née Ranchon, Bernard Boyer, André Mitridate, Jean-Claude Gaillard, Christiane Planel née Spanu, Aline Bouvier née Monteremal, Micheline Cheval née Meyran.

MAIRIE

Ouverture du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30. Permanence état civil, samedi, 9h-11h. Le recueil des actes administratifs peut être consulté. Les personnes intéressées peuvent se renseigner au service du secrétariat général.

Téléphones utiles :

- Accueil 04 75 57 95 00
- État civil 04 75 57 95 01
- Cabinet du Maire 04 75 57 95 10
- Services Techniques 04 75 57 95 20

Le service urbanisme est fermé le lundi

- Centre Technique Municipal 04 75 57 75 70
- Astreinte ST 06 09 85 46 23

Site : www.portes-les-valence.fr

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Les demandes de cartes d'identité et de passeports sont traitées exclusivement par les mairies équipées d'un dispositif de recueil. Sur rendez-vous uniquement, du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-16h30. Tél. : 04 75 57 95 02. Possibilité d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site : ants.gouv.fr

Pour tous renseignements : 04 75 57 95 01 - 04 75 57 95 02.

CELLULE EMPLOI

Ouverture du lundi au vendredi sur rendez-vous, 9h-12h et 13h30-16h30. Tél. : 04 75 57 74 74 - 06 71 27 47 94
cellule-emploi@mairie-plv.fr

MÉDECINS DE GARDE

Appeler le 15 ou le 112, les jours de semaine de 19h à 22h, les samedis de 12h à 22h, les dimanches et jours fériés de 8h à 22h.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Lundi et vendredi, 13h30-16h30, mardi, mercredi et jeudi, 9h-12h et 13h30-16h30. En cas d'urgence, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS : 04 75 57 74 75.

ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE LA PASSERELLE

Sous les Arcades de la place du 8 Mai 1945.
Sur rendez-vous auprès de Maëva Billet : 04 75 57 74 75.

VESTIAIRE SOLIDAIRE

Sous les Arcades de la place du 8 Mai 1945.
Ouvert les mardis 9h-12h et 13h30-16h30 et les jeudis 13h30-16h30.

PHARMACIES DE GARDE

Décembre : Sam 14 après-midi, lun 16 : Portes Sud.

Sam 21 après-midi, lun 23 : Les Cèdres.

Sam 28 après-midi, lun 30 : Gautier Blache.

Janvier : Sam 4 après-midi, lun 6 : Portes Sud.

Sam 11 après-midi, lun 13 : Les Cèdres.

Sam 18 après-midi, lun 20 : Gautier Blache.

Sam 25 après-midi, lun 27 : Portes Sud.

Dimanches et jours fériés : 32 37

POLICE MUNICIPALE

Ouverture des bureaux du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-16h30, 460 rue Auguste Delaune.

Tél. : 04 75 57 95 17. Mail : hfaure@mairie-plv.fr

■ **Objets trouvés.** Vous pouvez retrouver votre bien perdu à la police municipale. Pour la restitution, une pièce d'identité devra être présentée et pour les clés de véhicule également la carte grise.

POLICE NATIONALE

8 rue Pierre Semard, du lundi au vendredi, 9h30-13h.

Tél. : 04 75 57 81 90. Hors horaires : 17.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 3^e et 4^e lundis du mois, Pôle social Eugénie Cotton. Prendre rendez-vous au 07 57 58 95 13

ou : www.conciliateurs.fr

PERMANENCES ASSOCIATIVES

Pôle social, Femmes Solidaires, CFDT...

➡ Retrouvez-les sur le site Internet de la ville.

Édité par la mairie de Portes-lès-Valence. Tirage 5600 exemplaires. Distribué en boîte aux lettres et chez certains commerçants Portois.

Directrice de la publication :
Geneviève Girard : 04 75 57 95 15

Journaliste - photographe :
Hervé Barruhet : 04 75 57 95 11

Maquettiste - Infographiste :
Agnès Molières : 04 75 57 95 59

Photos :
Hervé Barruhet, Nicolas Lemonnier, Agnès Molières, Alexandre Bienfait, Bernard Crozier, Hélène Faure, associations, x.

Despesse
Imprimerie

Tél. : 04 28 61 61 61



DISTRIBAL

Tél. : 06 21 02 49 85

RETROUVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

Site web de la Ville
portes-les-valence.fr



Appli mobile de la Ville
android et apple



Facebook et Instagram :
Ville de Portes lès Valence



PISCINE CAMILLE MUFFAT

Lundi : 8h-14h et 18h-20h.

Mercredi : 12h-20h. Vendredi :
12h-14h. Week-end : 14h-19h.

Renseignements : 04 26 52 64 60

mercredi 8h30-12h.

Tél. : 04 75 57 78 59

rpe-portesvalenceromansagglo.fr

MÉDIATHÈQUE

Mardi 15h-18h30, mercredi 9h30-12h30
et 14h-18h30, jeudi 15h-18h30, vendredi
15h-18h30 et samedi 9h30-12h30.

Tél. : 04 75 57 40 65.

mediatheque.portes-les-valence@
valenceromansagglo.fr

DÉCHETTERIE

Du lundi au vendredi : 8h30-12h
et 14h-18h, samedi : 8h30-12h
et 13h30-18h. Rue Jean Rostand.
Tél. : 04 75 81 30 30.

dechets@valenceromansagglo.fr

EAU ET ASSAINISSEMENT (en cas
de débordement, d'odeurs, de bruits
ou d'affaissement) 04 75 75 41 50.

LA PITCHOULINE PETITE ENFANCE

CRÈCHE ET MULTI-ACCUEIL (40 places)

Du lundi au vendredi 7h30-18h30.

Inscription. Tél. : 04 75 81 30 30.

service-petite-enfance@
valenceromansagglo.fr

RPE (RELAIS PETITE ENFANCE)

du lundi au vendredi 13h30-17h et le

VALENCE ROMANS EAU

Permanence en mairie, le jeudi 9h30-12h.

Tél. : 04 75 57 86 20

ou contact@eaudevalence.fr

SERVICE ÉCONOMIE

04 75 75 98 55.

RENCONTRER LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ "AGIR ET MIEUX VIVRE" :

Sur rendez-vous : au Cabinet du maire ou par téléphone au 04 75 57 95 15.

GENEVIÈVE GIRARD,

maire, conseillère départementale.

DANIEL GROUSSON,

1^{er} adjoint - économie, écologie,
emploi.

SUZANNE BROT,

2^e adjointe - finances, personnel
communal, état civil.

LILIAN CHAM BONNET,

3^e adjoint - culture, animation,
communication.

STÉPHANIE HOuset,

4^e adjointe - sport.

ANTONIN KOSZULINSKI,

5^e adjoint - urbanisme.

SABINE TAULEIGNE,

6^e adjointe - affaires sociales, logement.

Sur rendez-vous :

au 04 75 57 95 50

le mercredi de 17h30 à 18h30.

PATRICK GROUPIERRE,

7^e adjoint - sécurité publique.

CORINE ARSAC,

8^e adjointe - enseignement,
enfance, jeunesse.

De plus, les élus de la majorité
vous reçoivent tous les samedis
de 9h à 11h sans rendez-vous
en mairie salle du conseil municipal.

RENCONTRER LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

"PORTES CITOYENNE" : Permanences sur rendez-vous (bureau de l'opposition
au 2^e étage de la mairie) Pierre Trapier, conseiller municipal, 06 82 07 34 98.
Site Internet : portescitoyenne.fr

"PORTES SOLIDAIRE" : Claude Illy, conseiller municipal, 06 58 02 71 24



2025

Geneviève Girard

Maire de Portes-lès-Valence

et l'ensemble des conseillers municipaux
vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année

2025

Vous êtes invité à un moment de partage lors de la cérémonie des vœux

Vendredi 10 janvier à 19h

à l'espace Cristal de Portes-lès-Valence

Mairie de Portes-lès-Valence
1 place de la République
26800 Portes-lès-Valence
04 75 57 95 15
cabinet.maire@mairie-plv.fr



Valence Romans Agglo
1 place Jacques Brel
26000 Valence
04 75 81 30 30
valenceromansagglo.fr
f @ in ▶